

V. Foulon

Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

Lundi-Mardi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Mercredi	7h00-12h00 / 17h30-19h00
Jeudi-Vendredi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Samedi	7h00-12h00 / 18h00-19h00
Dimanche	7h30-10h00 / 18h00-19h00

www.laiteriedesavagnier.ch



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO



JOYEUX NOËL ET HEUREUSE ANNÉE 2016

DÉLAI DE RÉDACTION PROCHAIN CHAUMONNIER : 13 FÉVRIER 2016

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an

4ème trimestre 2015

n°147

Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont,
info@chaumont-neuchatel.com

tél. 032/753.64.38

www.chaumont-neuchatel.com

Société d'Intérêt Public de Chaumont Assemblée générale 2015

Le 22 octobre 2015 s'est tenue à la Chapelle de Chaumont l'assemblée générale annuelle de la SIP. La bienvenue a été souhaitée aux 22 personnes présentes ayant répondu à l'invitation, 3 personnes étaient excusées. La séance s'est déroulée dans une ambiance tout à fait constructive.

Le comité a passé en revue dans son rapport les événements qui ont marqué la vie sur notre montagne durant l'année écoulée. La fête de Chaumont avec les animations pour les enfants organisées par le chœur mixte a particulièrement réjoui de nombreux Chaumonniers venus en famille.

Remarques du public concernant ce rapport:

Fête du 1^{er} août : Lyse remercie la SIP pour son apport financier et précise que Chaumont est le seul endroit du canton où les feux ont été interdits !

Concernant les articles du Chaumonnier, Lyse Naguel demande pourquoi le nom des autres enfants ayant participé aux courses à Chaumont ne sont pas cités. Il lui est répondu que Daniel ne peut pas être au courant de tout et qu'il est nécessaire que les Chaumonniers l'informent de ce dont ils ont connaissance et qui serait à publier. Pierre Pfund fait remarquer que **les gens doivent se renseigner et vérifier leurs informations et rédiger les textes, qui sont à transmettre « tout cuits »** à Daniel. Celui-ci qui ne peut pas tous les vérifier lui-même !

Le comité de la SIP a été élu par applaudissement, il est actuellement composé des personnes suivantes: Mmes Anne-Laure Bonnet, Nathalie Gatschet, MM. Mirko Kipfer, Daniel Wicki, Blaise-Alain Junod et Michel Du Bois, les 6 habitent Chaumont.

Questions de l'assemblée et discussions :

Sondage : Anne-Laure Bonnet commente les résultats des sondages effectués lors de la fête de Chaumont (remarque : on peut encore envoyer des commentaires, cf dernier Chaumonnier).

Actuellement il y a eu 46 participants.

A la question de savoir si l'on ne désire qu'une seule fête, 57% ont répondu non, 37% oui ; si oui laquelle préférez-vous ? Réponse : moitié-moitié.

Feu et feux d'artifices du 1^{er} août : malgré de nombreux téléphones pour tenter de pouvoir les faire, tous les feux à Chaumont ont finalement été interdits par la Ville. Pourtant celle-ci soutient la fête (électricité, voire le bois, l'eau, etc.). Chaumont est le seul endroit du canton où les feux ont été interdits en 2015 !

L'équipe en place a la volonté de continuer à organiser la fête du 1^{er} août, mais il est nécessaire que les habitants de Chaumont viennent et pas seulement les habitués ! De plus, le soutien de la SIP est essentiel, Lyse ne peut pas continuer sans cela.

Merci à Lyse d'organiser la fête nationale, qui comporte le désavantage de tomber le 1^{er} août, donc au milieu des vacances scolaires !

P. Pfund confirme que la fête du 1^{er} août a été sabordée par une décision du service de prévention de l'incendie alors qu'il y en avait partout ailleurs, cette décision était injustifiée et exagérée. Il propose de créer une commission pour discuter avec les pompiers avant la fête et déterminer ensemble si la situation est dangereuse ou pas.

P. Pfund remarque le beau travail de rénovation de la route au bas de Chaumont. Il aurait préféré qu'on commence en haut où le besoin est plus grand et qu'on refasse les lignes blanches. Mirko indique que M. Pascal Sandoz a assuré que les **lignes blanches** seraient repeintes avant l'hiver. Remarque : deux semaines après la séance, les lignes étaient repeintes, merci M. Sandoz.

Lyse parle de l'école de Chaumont, nous avons de très bonnes maîtresses que nous désirons garder. Cependant, lors de déplacement en classe avec le funi cela pose des problèmes de coûts trop élevés, la nouvelle structure tarifaire des TRN n'est pas acceptable pour Chaumont, c'est trop cher ! Mirko propose de régler ce problème par la voie politique en regardant avec Mme Gaillard.

Lyse nous indique que Mme Géraldine Gafner donnait des leçons de gym sur le terrain de foot

Lyse aimerait refaire la gym à Chaumont style activités en plein air toute l'année, pour tous les enfants en âge de scolarité, envisagé avec une cotisation. Elle fait appel à la SIP dans le but d'avoir la possibilité de disposer de matériel ou sous forme de sponsoring...

Mirko propose que Lyse vienne un jour à une séance du comité SIP pour en parler.

Le Bon-Larron: selon nos renseignements est géré depuis plus de 30 ans par la paroisse de Neuchâtel, il est à vendre dans les mois à venir, sinon l'hoirie Wavre envisagera de le démolir (prix de la démolition estimé à Fr. 80'000.-). Sachant qu'il est en assez bon état et que la Loterie Romande y a financé bien des travaux, il serait très regrettable d'en arriver là. Pour l'instant aucun acquéreur potentiel n'est connu. La vente comprend les constructions avec le terrain cédé de l'hoirie Wavre y compris le terrain de la paroisse situé dans la partie à l'est du Bon Larron. L'estimation cadastrale est de Fr. 146'000.- La valeur incendie ECAP se situe à Fr. 600'000.- La valeur vénale selon l'estimation par un architecte est de Fr. 300'000.- Les charges annuelles selon le responsable de la Paroisse tournent autour de Fr. 15'000.- (eau, gaz, tél, électricité, ramonage, assurances, etc.) Le Bon Larron ne peut être utilisé que dans sa fonction actuelle, en aucun cas pour une habitation privée ou un restaurant (servitudes). L'idéal serait de trouver quelques personnes de Chaumont ayant le désir de le gérer et qu'une société à but non lucratif en reste propriétaire, ce qui, comme aujourd'hui, permet de réduire la charge fiscale. Actuellement les demandes de locations sont en augmentation pour de longues durées. Pour tout renseignement veuillez s.v.p. vous adresser à Monsieur Philippe Donati, par tél au N° 032.544.28.12

M. Domjan propose d'installer à Chaumont un panneau d'affichage qui signale les informations.

A voir avec la Ville. Il y a le tout-ménage qui est aussi distribué, même si l'indication «pas de pub» figure sur la boîte aux lettres. Il n'est cependant pas possible d'obtenir les adresses des gens qui viennent s'établir à Chaumont.

P. Pfund demande : le Chaumonnier tire à combien d'exemplaire ? Réponse : 267 pour le dernier.

Allée des arbres : le projet de planter des arbres le long du chemin au nord de la route menant au collège amène bien des remarques, beaucoup trouvent cette démarche des Parcs et Promenades inutile à Chaumont où il y a bien assez de forêt. C'est aussi du travail futur d'entretien.

D'autres travaux sont à notre avis plus urgents. La décision de la Ville est prise sans consultation préalable des personnes concernées, c'est regrettable. Des contacts seront pris avec nos autorités.

Raymond Furrer s'étonne que l'ex-commune de Savagnier n'entretienne plus la route et ne gravillonne plus. Réponse : il faudrait discuter avec M. Arni en commun avec la commune de Val-de-Ruz. Nous espérons une rencontre au printemps 2016.

Chantal Chevallier demande si la fibre optique de Vidéo 2000 va faire le tour du chemin du Signal ? Réponse : cela dépend de la part d'intérêt de chacun qui peut pousser l'entreprise à continuer l'extension des raccordements. C'est une info qui peut paraître dans le Chaumonnier.

Il faut savoir que la Ville est actionnaire de Vidéo 2000, mais pas Val-de-Ruz.

Remerciements :

Le comité de la SIP a décidé de remercier notre ami **Jean-Jacques Grisel** pour l'excellent repas de la fête de Chaumont, qu'il a confectionné d'une main de maître digne d'un cuisinier cinq étoiles. Un panier garni lui est remis.



La séance est levée à 21h45, suivie du verre de l'amitié offert par la SIP.

Pour le comité, Michel Du Bois

Mesures de déneigement à Chaumont

Le Comité de la SIP a rencontré Monsieur Verguet, Chef de la voirie de la Ville de Neuchâtel, afin de discuter du déneigement à Chaumont.

Nous le remercions vivement de sa disponibilité et de son écoute.

La discussion a été très constructive et nous permet de vous informer des faits suivants :

- La voirie dispose de deux véhicules dédiés à Chaumont
- La Voirie s'occupe de l'axe principal Neuchâtel-Chaumont, du parcours Chaumont-Croisée, Combe d'Enges et du Chemin du Signal
- Un système de surveillance est activé en hiver avec une personne qui monte à Chaumont chaque nuit afin de rendre état de la situation
- Le déneigement est systématiquement interrompu entre 22h00 et 04h00
- L'axe Neuchâtel-Chaumont est déneigé en trois passages. Le premier en montée, sur la voie de gauche, le second en descente au milieu de la chaussée et le troisième à la montée sur la voie montante.

ATTENTION cela implique que chaque automobiliste est susceptible de se retrouver face à un chasse-neige ou face à un véhicule qui emprunterait la piste déjà dégagée.

- Le salage préventif étant réglementairement interdit, il n'est pas appliqué. Les plaques de verglas sont donc susceptibles d'apparaître n'importe où.

Le lieu-dit Petit Chaumont (la sortie de la forêt en montant) est particulièrement sujet au verglas,

SOYEZ TOUJOURS PRUDENTS !

- Même en cas de fermeture momentanée de la route, les services d'urgence (service du feu, ambulance, police) peuvent toujours intervenir en se faisant accompagner d'un service de déneigement adéquat. Notre sécurité est ainsi assurée.
- Nous devons toujours rester conscients que la route de Chaumont est une route de montagne. L'emprunter nécessite :
 - ♣ Un équipement adéquat, toujours
 - ♣ Beaucoup de respect et de prudence, systématiquement
 - ♣ De la patience, parfois
 - ♣ De la solidarité envers ceux qui se trouvent dans une situation embarrassante, chaque fois que c'est nécessaire

La voirie fait un travail remarquable afin de rendre nos déplacements possibles. Si elle n'est pas toujours présente à l'endroit que l'on souhaite, c'est bien souvent car elle est active ailleurs. Elle fait son travail de manière très méthodique, réfléchie et cohérente.

Nous tenons ici à la remercier avec une mention particulière à tous ceux qui, avec acharnement, s'emploient à rendre nos routes aussi praticables et sécurisées que possible.

Mirko Kipfer

HIVERS RUDES, QUELQUES CONSEILS ET RAPPELS

Afin de limiter les dégâts, il est recommandé de contrôler régulièrement les locaux non occupés, voire de tempérer toutes les pièces. Et lors de départs en vacances, de ne pas couper le chauffage.

Vous avez aussi la possibilité de couper l'arrivée générale d'eau et de vidanger les conduites. Il ne faut pas oublier de vidanger les conduites externes, robinets de jardin, fontaines ou toutes autres amenées d'eau.

Ces recommandations sont d'autant plus importantes pour les propriétaires de chalets et de maisons inoccupés durant ces périodes froides, afin d'éviter des dégâts forts coûteux.

Daniel Wicki

Bureau : Trois-Portes 35, Niel

Atelier : Côte 14, Niel

R. + F. Götz
Peinture Sàrl

Tél et fax : 032/730 55 25

e-mail : rfgotz@net2000.ch



Lorsque j'enseignais, j'avais l'habitude d'écrire de petits textes relatant les diverses anecdotes survenues au cours de l'année. C'est ainsi que des histoires drôles et étonnantes sont apparues dans "Le Chaumonnier" et le journal de la S.P.A.

J'en ai retrouvé une que je vous laisse méditer et adapter à l'an 2016, selon vos états d'âme.

La Taupe.

J'essaie, dans la mesure où mon programme me le permet, d'intéresser mes "loupiots" aux différentes espèces animales. C'est ainsi que nous avons lu une revue consacrée aux chiens, aux chats, aux hamsters et aux cochons d'Inde. Nous avons discuté et chacun a raconté son histoire vécue. C'est fou ce que les enfants sont enthousiastes lorsqu'il s'agit de narrer un événement lié à un animal. Pour clore le sujet, j'ai posé deux questions:

1. Quel animal désirerais-tu être ?
2. Pourquoi ?

Ils ont tous spontanément répondu se référant à notre étude.

Un seul élève s'est abstenu.

- Alors Philippe, tu ne t'es pas prononcé; lui ai-je fait remarquer...

- Ben moi, maîtresse... J'voudrais être une taupe. Je pourrais creuser des galeries et personne ne me verrait.

Bravo, Philippe tu as le courage de tes sentiments mais, reviens à la surface, ton sourire est si lumineux qu'il serait dommage de nous en priver.

Moralité:

Qui n'a jamais rêvé de se terrer momentanément ? Vous ? Moi ?

Vous avez toute l'année 2016 pour y réfléchir... Bonnes fêtes aux Chaumonniers et aux taupes qui labourent nos jardins inlassablement...

Marie-José Montandon

La Fête de Chaumont change de date

**En 2016, la Fête de Chaumont sera avancée de 2 semaines et aura lieu
le samedi 4 juin 2016**

🐾🐾
Ani'Croc
*Alimentation et accessoires
pour animaux*
🐾 Rue F. Soguel 6
2053 Cernier 🐾
Tél : 032 852 06 34
Possibilité de livrer à domicile
🐾

HALLOWEEN

Pour la deuxième année, nous avons organisé Halloween dans notre beau village le 31 octobre.

Le rendez-vous était fixé à 17h30 au départ du funiculaire. 37 enfants s'étaient inscrits pour cette jolie balade gourmande.

Au vu du nombre d'enfants que nous avons l'année passée, nous avons décidé de les séparer par âges. Les grands allant au Pré-Girard, et les petits au chemin du Signal.

Une grande excitation régnait au départ. Une fois les groupes formés, nous nous sommes mis en route. Après 1h30 de marche et des tonnes de bonbons récoltés, nous sommes retournés à la place de pique-nique sous le funiculaire pour un repas canadien.

Le comité du 1^{er} août a fourni l'apéro et une soupe à la courge cuite dans un chaudron sur le feu.

Une super ambiance, des enfants survoltés et des parents heureux d'être réunis ont fait que ce moment fut génial.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont fait que la fête soit belle. Les préparateurs du feu et de la soupe, les parents pour les bonnes choses à manger et bien entendu toutes les personnes qui ont joué le jeu en distribuant des bonbons, des biscuits, et autres gourmandises à nos petits monstres.

En bref, une super édition, malgré les éternels insatisfaits.

On vous dit à l'année prochaine pour une nouvelle aventure haute en couleur !

Lyse Naguel



Le chemin de Pré-Girard s'est refait une beauté

Contactée, l'entreprise de terrassement Stabival du Val-de-Ruz a été chargée de nous faire parvenir différentes variantes de devis.

Convoqué en réunion, espérant être la bonne, les propriétaires et les ayant droits, sont arrivés à se mettre enfin d'accord pour la réfection du chemin. Celui-ci étant totalement propriété privée, tous les participants concernés ont participé à part égale aux frais de la remise en état de ce que l'on pouvait appeler un "chemin à char", ceci sans aucune subvention ou sponsoring. Après avoir reçu toutes les autorisations nécessaires, les travaux ont été rondement menés.

R.Maurer



F Perriard



Les travaux héliportés dangereux des entreprises forestières Rinaldi père et fils. Une coordination sans faille et pas de place à l'erreur ! Tout en 10 images commentées.

Ce 2 juillet 2015, l'enjeu est l'élimination d'un peuplier dépérissant d'une trentaine de mètres de hauteur, juste à côté d'une villa sur le littoral neuchâtelois. Impossible de l'abattre normalement car on provoquerait des dégâts. Seule solution, l'élimination par les airs. L'hélico se loue CHF 50.-- la ...minute ! Mais, en moins de 30 minutes, ce sera liquidé. Tout doit être préparé et pensé par avance, calcul du poids des troncs, fixation préalable des élingues, branches gênantes coupées, place de dépôt des troncs préparée et dispositif de sécurité prêt. **Images commentées :**

1. Le peuplier a été ébranché debout, on est prêt. Marc Rinaldi et son collaborateur grimpent. L'hélico arrivera à l'heure exacte car le compteur tourne à CHF 50.-- la minute !



2. Il s'est posé à la minute près sur la place de dépôt, à 300 m. du peuplier. Un tel engin coûte plus de 2 millions. Pas une minute à perdre, le pilote n'arrête pas le rotor. Il peaufine les instructions radio du personnel au sol d'Air-Glacières. Pas le temps d'aller boire un petit café !



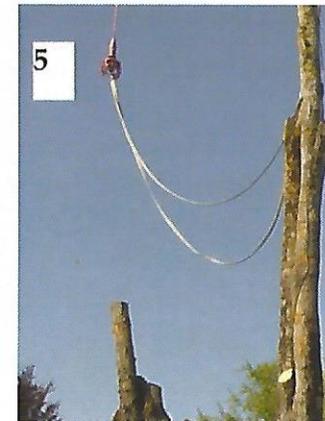
3. Pilote aux commandes, personnel d'Air-Glacières au sol et bûcherons se parlent dans le casque sous la direction d'un chef, seul maître des lieux au sol, lui-même pilote instructeur.



4. Le pilote descend le crochet du filin de 50 m de longueur. Tout se passe avec précision et maîtrise. Le bûcheron va y fixer l'élingue du premier tronc. Le crochet est commandé par le pilote et s'ouvre sur impulsion électrique.



5. Le pilote se met en bonne position. Il faut impérativement tirer légèrement sur le côté pour éviter que le bûcheron soit heurté par le tronc. Ce serait le drame assuré.



6. Moment crucial, le bûcheron (Marc Rinaldi) scie le tronc à hauteur des yeux à la tronçonneuse. L'hélico

pousse la traction à fond. Il peut soulever 1'200 kilos mais, par sécurité, il ne sera pas soumis à une telle

charge. Au sol, le déplacement d'air est violent, on tient à peine debout.



7. Le tronc est soulevé et simultanément éloigné du bûcheron.



8. L'hélico transporte la pièce sur la place de dépôt. En cas de danger, il y aurait deux systèmes de secours permettant de sauver l'appareil en larguant l'entier du mécanisme de transport.



9. Cette pièce pèse des centaines de kilos. Si le filin venait à se rompre au-dessus d'une maison, le tronc traverserait à coup sûr plusieurs étages! Mais le pilote maîtrise tout et ne survole jamais une zone dangereuse. Seul problème, les curieux qui s'approchent de trop près.



10. Travaux terminés en moins de 30 minutes. Pas de temps à perdre. On fait le plein et c'est tout de suite le départ pour une autre mission. Ça peut être à Genève dans 45 minutes, ou Lugano ou Zurich, Bâle. La vie d'un pilote professionnel c'est cela, tous les jours.



Pierre Pfund



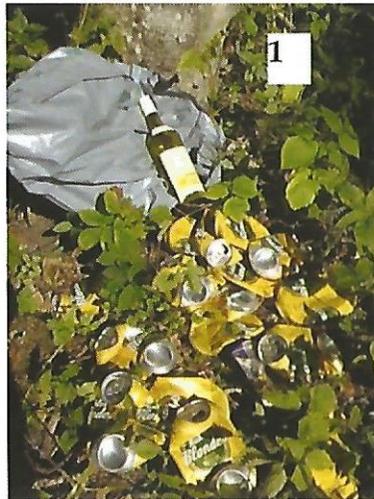
pharmacieplus
de l'orangerie

dr. antoine wildhaber
2000 neuchâtel
t. 032 725 12 04
www.orangerie.ch

Beuveries en lieu et place de pique-nique, le tout accompagné d'irrespect de la nature.

Mais qui sont ces gens. Comment ont-ils été élevés ! Parmi eux, n'y en a-t-il pas un qui songe à respecter la nature. Il y a de magnifiques places de pique-nique à Chaumont. Les randonneurs, dans leur grande majorité, les utilisent correctement, laissant l'endroit propre en emportant les débris. Mais, de plus en plus, force est de constater que ça dérape. Presque toutes les semaines, les agriculteurs ou propriétaires des lieux doivent se charger de nettoyer la m.... des autres. Ça ne peut plus durer. Regardez simplement ces 4 photos (on aurait pu en prendre bien d'autres durant tout l'été). Cela s'est passé au même endroit, au lieu-dit "Les 3 coins".

1. Une beuverie a été organisée vers le banc. Voici ce qu'on a retrouvé un lundi matin à même le sol. Plus de 20 cannettes de bière, 1 sac à ordure et des bouteilles vides !



2. Une semaine plus tard, nouvelle beuverie avec abandon de bouteilles vides.



3. Semaine suivante : A côté du banc, il existe pourtant un foyer tout préparé pour éviter de brûler d'autres surfaces. On n'en a rien à foutre et on organise un autre feu juste à côté. Appréciez la façon d'avoir laissé l'endroit sur les terres cultivable.



4. Quinze jours plus tard, deux feux ne suffisent pas. Il faut en faire un troisième sur les terres cultivables. Là, au moins, les utilisateurs ont enlevé les pierres. C'est déjà pas mal. Bref, tout cela est bien décevant. Il existe même des irrespectueux qui, pour faire un feu, prélèvent les pierres sèches sur les murs strictement protégés. Destruction du patrimoine.



Pierre Pfund

Cours de Pierre Pfund sur l'électricité, suite...

Ce troisième volet sera le plus compliqué. Si vous comprenez cette salade russe, vous êtes sauvés. Pour cette fois, je n'ai malheureusement pas trouvé de schémas avec les bonnes couleurs mais c'est pas grave. De toute façon, nous savons que la phase L1 doit être brune, la phase L2 doit être noire et la phase L3 doit être grise.

Dans le courant **alternatif**, pour démontrer que l'électricité circule 50 X en avant et 50 X en arrière en 1 seconde, on utilise des courbes sinusoïdales. Elles démontrent aussi comment se crée le 400 Volts, à savoir l'art de mélanger les phases à l'intérieur même de votre maison. Ce mécanisme est complexe mais je le présente volontairement de manière simple (presque simpliste). Pas de hautes études dans ce cours sinon ça deviendra barbant pour le lecteur.

Schéma 1.

La première phase (L1) de 230 Volts est seule, elle ne peut fournir que 230 Volts.

Au niveau **0** (à gauche sur la ligne horizontale), il y a **0 Volt**.

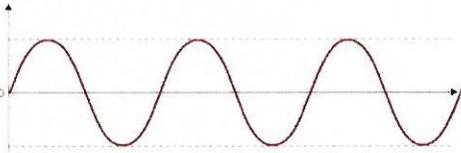
De là, on part en marche **avant** (en montant), on pousse la tension jusqu'à 230 Volts.

Puis, toujours en marche **avant**, on redescend la tension à 0 Volt.

Puis, cette fois en marche **arrière** (en descendant), on pousse la tension jusqu'à 230 Volts.

Puis, toujours en marche **arrière**, on revient à 0 Volt. **Une période**, c'est cela.

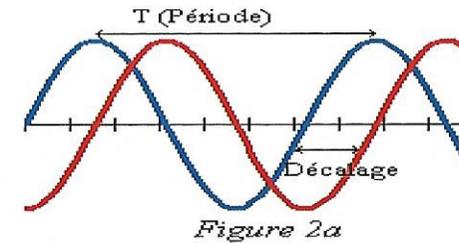
Une période avance et recule 50 X par seconde, soit 100 changements par seconde. Elle se mesure en "**Hertz**". En Europe, nous avons 50 Hertz. Ce n'est pas la même chose sur d'autres continents. Nota : Le schéma ci-dessous représente 3 périodes successives...



Un système à 1 phase se dit **monophasé**.

Schéma 2.

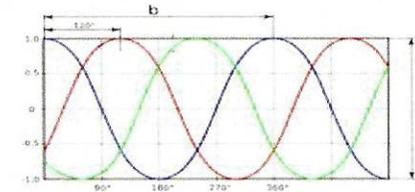
On ajoute maintenant la seconde phase (L2) de 230 Volts mais on lui fait prendre volontairement un peu de retard, à savoir un **décalage** de 120 degrés. Son travail est exactement le même, en avant, en arrière, en avant, en arrière et ainsi de suite...



Un système à 2 phases se dit **biphasé**.

Schéma 3.

On ajoute maintenant la troisième phase (L3) de 230 Volts. Un fois encore, on lui fait prendre volontairement un peu de retard, à savoir un nouveau **décalage** de 120 degrés (3 X 120 degrés = 360 degrés, le cercle est bouclé). Son travail est exactement le même, en avant, en arrière, en avant, en arrière et ainsi de suite...



Un système à 3 phases se dit **triphassé**.

Question : On a dit que les 3 phases (les 3 conducteurs) sont indépendantes. Donc, ils ne peuvent pas se toucher. Maintenant on les entrecroise ! Moi je sais que si je mets directement ces 3 fils ensemble, je fais tout péter ! C'est quoi ce bazar ? C'est quoi ce cours ?

Réponse : Ne nous énervons pas, il y a une astuce ! Oui, les 3 phases de 230 Volts sont indépendantes et ne se touchent pas, mais seulement jusqu'aux prises de votre maison. C'est chez vous, à l'intérieur de vos gros appareils ménagers, qu'on va les obliger à se mélanger sous contrôle pour créer du 400 Volts. Cette tension plus élevée est indispensable pour le four, la cuisinière et d'autres appareils puissants. Vos autres appareils (ampoules, frigos, fer à repasser, aspirateur,

ordinateurs, etc) fonctionnent sur une seule phase de 230 Volts. Pour eux, c'est suffisant, pas besoin de plus.

Question : Si je sais encore compter, mélanger 230 Volts + 230 Volts ça devrait faire 460 Volts ? Alors pourquoi 400 ?

Réponse : Observez bien les schémas 2 et 3. Les phases sont décalées l'une de l'autre. Regardez bien l'endroit où elles sont obligées de se croiser, c'est à hauteur de 200 Volts. C'est là qu'un phénomène se produit et qu'il en résulte une tension de **400 Volts** (2 x 200 Volts).

Et voilà, vous savez tout sur le monophasé, le biphasé, le triphasé le 230 Volts et le 400 Volts.

Notez encore qu'il y a une trentaine d'années, certains quartiers de nos villes n'étaient pas forcément alimentés par 3 phases, mais seulement par 2. Je ne sais pas si c'est encore le cas aujourd'hui.

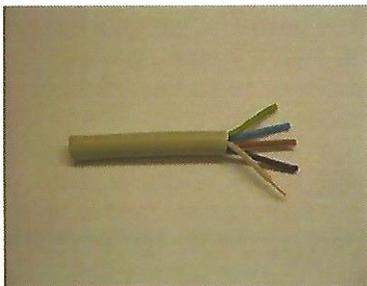
On entre maintenant dans votre maison pour étudier les détails et la construction.

En réalité, il n'y a pas que 3 fils (3 conducteurs de Phases) qui entrent chez vous. Il y a 5 fils au total ! Aux 3 Phases, s'ajoutent :

-le Neutre (normalement bleu-clair mais parfois utilisé dans un bleu plus foncé, ce qui ne devrait pas être!) mais aussi -la Terre de protection (vert-jaune).

Notez aussi que l'électricité peut être sournoise, surtout en cas de panne. De mauvaises manipulations peuvent engendrer une succession de phénomènes dangereux (déviation du courant, retours inattendus, etc). Ne jamais tâtonner au hasard car l'erreur peut être fatale.

Ci-dessous, dans ce câble Triphasé moderne, on distingue bien les 3 Phases (brun, noir et gris) ainsi que le Neutre (bleu) et la Terre de protection (vert-jaune).



Le rôle du Neutre (fil bleu)

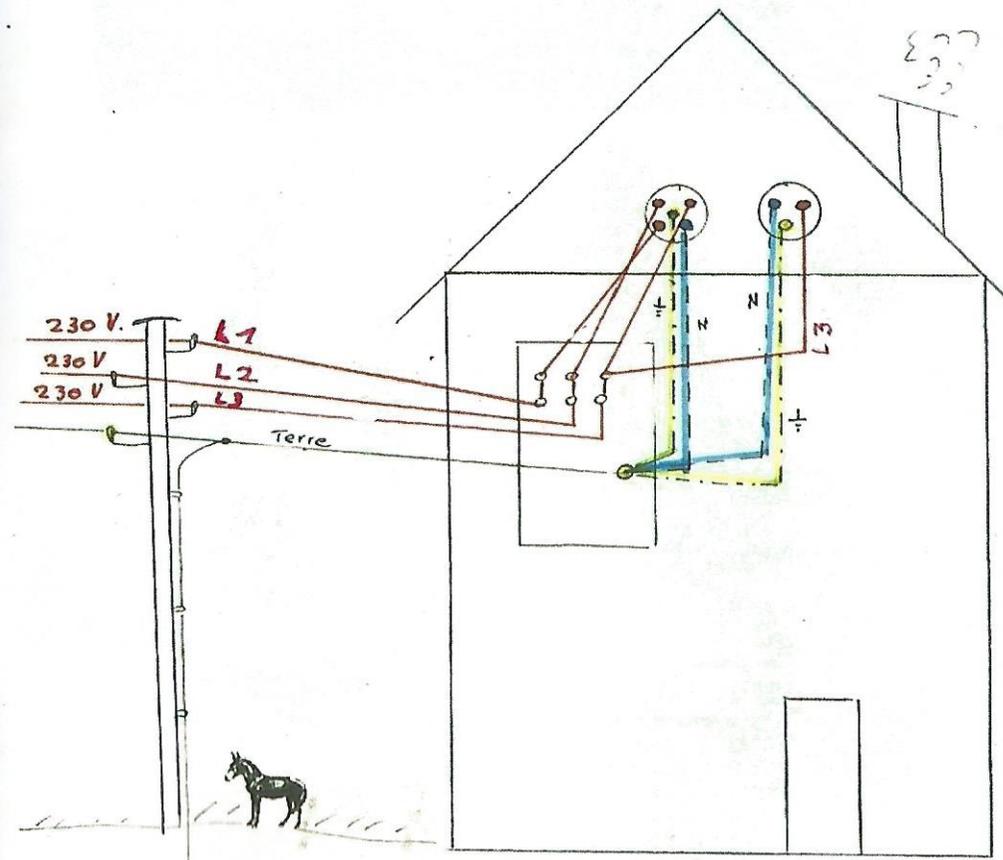
Les électrons circulent en boucle et retournent au globe terrestre. Si rien n'est branché, il n'y a pas de boucle, tout s'arrête au niveau des prises. Sitôt un appareil branché, le Neutre permet de fermer la boucle et les électrons se mettent à circuler.

Ces dernières décennies, il y a eu différentes façons d'installer le Neutre (différents schémas). Généralement, on le fait reculer jusqu'au prochain transformateur (parfois à plusieurs kilomètres). C'est là-bas qu'il rejoint la Terre.

Souvent, le Neutre et la Terre se rencontrent déjà à l'intérieur de votre immeuble. Cela peut présenter des problèmes lorsqu'on insère des installations modernes sur les anciennes.

Lorsqu'on mélange les phases pour créer du 400 Volts, il n'y a pas forcément besoin du Neutre. Tout se passe entre elles. Mais la Terre de Protection reste toujours obligatoire !

Vous aurez noté que, sur ce schéma, les couleurs des phases ne sont pas justes. Aujourd'hui, c'est brun pour la L1, noir pour la L2 et gris pour la L3.



Le rôle de la Terre de protection (fil vert-jaune).

Le Terre de protection est fixée sur la carcasse de vos appareils (ici un fer à repasser).

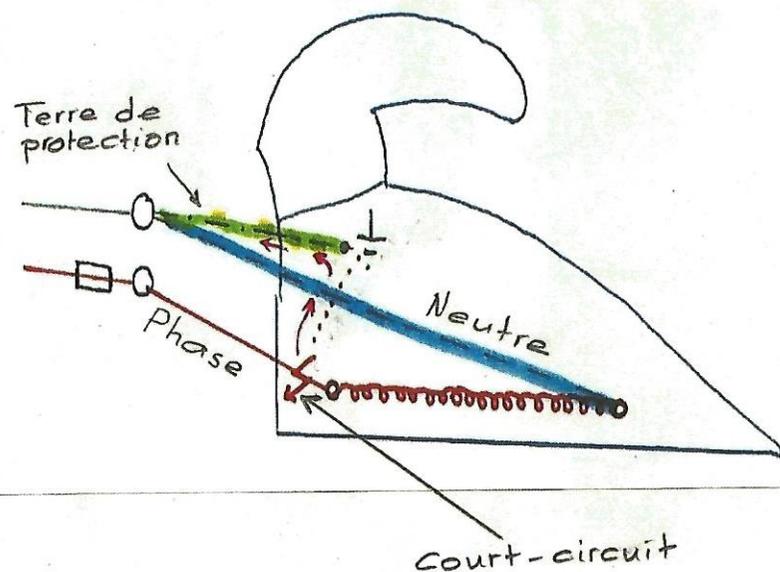
Si, par accident, la Phase se rompt et venait toucher la carcasse **non équipée** d'une Terre de protection, **c'est vous qui feriez la mise à Terre** par vos pieds contre le sol !

Souvenez-vous de ceci : "Si on a été électrocuté, il faut être heureux de pouvoir le dire !!"

Mais heureusement, la Terre de protection aura auparavant absorbé le courant de la carcasse pour l'envoyer dans le globe terrestre. Le fusible éclatera immédiatement et le courant sera coupé.

Mais aujourd'hui encore, il y a des gens qui s'amuse à scier la Terre de protection d'une fiche pour pouvoir l'enfiler dans une prise vieille comme Matusalem. C'est de l'inconscience !

S'il y a un court-circuit (courant de défaut) la Terre de protection récupère le courant, boucle le circuit et permet un appel d'ampérage illimité. Le fusible ne supporte pas et fond.



En électricité, on utilise souvent des symboles. Ils sont très nombreux. Retenez au moins les plus élémentaires

L1, L2 ou L3

Comme nous le savons, ce sont les noms des 3 phases, dans l'ordre brun, noir et gris

N Neutre, de couleur **bleu-clair** (on trouve d'autres bleus, ce qui ne devrait pas être)



Terre de protection, de couleurs **vert et jaune**.

V Volts (à savoir la "tension")

A Ampères (à savoir "intensité")

W Watts (mesure de puissance d'un appareil ou "force courant-tension")

Hz Hertz (ou périodes). Chez nous 50 x en avant et 50 x en arrière, chaque seconde.



Appareils "sur-isolés" qui se passent de Terre de protection (fiches type 11 à 2 pôles)



Courant "alternatif" (50 x en avant et 50 x en arrière en 1 seconde)

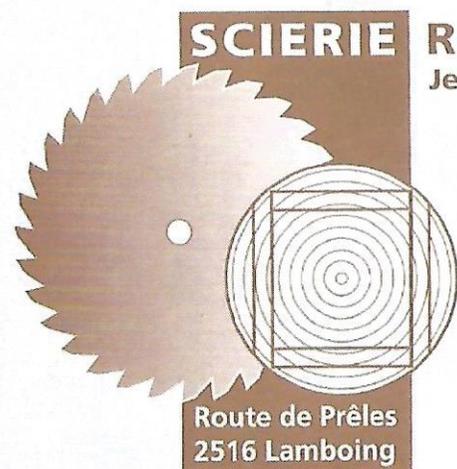


Courant "continu" (qui circule continuellement dans la même direction (piles, batteries, etc))



Danger électrique en général. Ce symbole doit automatiquement inspirer à la prudence

Suite dans le prochain "Chaumonnier"



SCIERIE ROSSEL
Jean-Claude Rossel

Commerce de bois
Charpentes, rabotage
Ponçage
Lames, planchers
Sciages à façon
Vente au détail

Route de Prêles
2516 Lamboing

Natel 079 667 75 16
Fax 032 315 20 28

Nécrologie

Pietro Rinaldi nous a quittés peu de temps après son épouse Trudi. Je le connaissais depuis des années et je l'appréciais beaucoup. C'était un homme modeste, humble, toujours prêt à rendre service à sa famille et à ses proches voisins. Nous passions des heures à discuter et il me proposait souvent de m'aider à divers travaux de jardinage que je n'avais plus la force d'exécuter. Son petit accent était harmonieux et tellement agréable à entendre. Je ne m'en lassais pas. Je me souviens particulièrement de l'époque, où avec une force incroyable, il avait vidé ce "fichu" compost qui me gênait. Chaumont était alors sa montée à l'alpage en fin de semaine. Il initiait son petit-fils Marc à certaines techniques de maçonnerie et lui fabriquait avec talent des cannes extraordinaires en les taillant à l'effigie d'un canard et de bien d'autres animaux. Nos poignées de main étaient affectueuses et sincères et s'accompagnaient d'un petit "bisou" de sympathie. Je m'associe à toute la famille Rinaldi dans le deuil. Elle a eu de la chance d'avoir un si gentil papa. Adieu, Pietro et chapeau bas. (il en portait toujours un)

Marie-José Montandon

**Toute notre sympathie à la famille de Monsieur Pietro Rinaldi,
décédé le jeudi 20 août 2015 dans sa 87^{ème} année.**

DÉCÈS

Toute notre sympathie à la famille de Monsieur Léon Rumo, décédé accidentellement à son domicile le vendredi 4 septembre 2015 dans sa 70^{ème} année.

Toute notre sympathie à la famille de Monsieur Henri Tubéry, fondateur de l'Ecole Moderne, décédé le samedi 5 septembre 2015 dans sa 92^{ème} année.



Toute notre sympathie à la famille de Madame Pierrette Schürch, décédée le vendredi 16 octobre 2015 dans sa 78^{ème} année. Madame Pierrette Schürch a tenu durant de nombreuses années avec son mari Fernand le restaurant du Vieux-Bois.

PAROISSE

CULTES À LA CHAPELLE

Dimanche 13 décembre 2015 à 11h15, culte de Noël
avec la participation du Chœur mixte de Chaumont

Dimanche 17 janvier 2016 à 11h15

Dimanche 20 mars 2016 à 11h15

Dimanche 17 avril 2016 à 11h15

Dimanche 22 mai 2016 à 11h15

Dimanche 19 juin 2016 à 11h15

CULTES À LA CHOMETTE

Mardi 1er décembre 2015 à 14h30

Mardi 22 décembre 2015 à 14h30, culte de Noël

Mardi 2 février 2016 à 14h30

Mardi 22 mars 2016 à 14h30

Mardi 3 mai 2016 à 14h30

Mardi 7 juin 2016 à 14h30

Mardi 5 juillet 2016 à 14h15

MESSE À LA COUDRE CHAPELLE SAINT-NORBERT

Les samedis à 18h00 messe paroissiale

Les dimanches à 17h00 messe en latin selon le rite ancien pour
tous les catholiques du canton